

FAVARS

Bulletin Municipal

Site internet : <http://www.mairie-favars.fr/>
Email : mairie-favars@wanadoo.fr

Avril 2022

Edito du Maire

Il y a quelques semaines à peine, il n'était pas imaginable qu'en EUROPE une guerre puisse à nouveau sévir. Il était impensable que des villes soient détruites, qu'un peuple soit réduit à l'exode, que la menace ultime soit proférée...

Cette guerre, à notre porte, que l'on regarde effaré par écrans interposés, a déjà des conséquences désastreuses pour notre économie. Le prix de l'énergie (carburant, électricité, gaz...) impacte directement le coût de la vie.

C'est vrai pour les ménages, c'est vrai également pour les collectivités déjà très touchées par la crise sanitaire qui n'en finit pas.

Malgré cela, nous avons pris la décision de n'augmenter ni la fiscalité, ni les tarifs. La situation financière de notre commune le permet, au moins pour l'année 2022.

Le budget 2022 prévoit la poursuite de notre programme avec les travaux de rénovation

des locaux périscolaires (garderie, sanitaires, préau...).

Nous engageons l'aménagement du terrain du Bourg et nous poursuivons les travaux annuels concernant la voirie.

Pour conclure sur une note plus gaie, le 1er avril, nous avons fêté le départ en retraite de Pascal QUELENNEC, qui était au service de notre commune depuis 2016.

J'ai apprécié chez lui son professionnalisme, son dévouement, sa gentillesse.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !

Le Maire,
Bernard JAUVION



Horaires de la mairie

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
 Mardi : 9h-12h
 Mercredi : 14h-17h30
 Jeudi : 9h-12h et 14h-17h30
 Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
 Samedi : 9h à 12h

FAVARS

Vide-greniers

06 72 42 08 27

**Stands artisans
et commerçants**

**Démonstration
chiens de troupeaux
Dressage**

**Ferme
pédagogique**

**Exposition
d'art et littérature**

Poneys



Marché de Printemps

**Randonnée
Inscription 3 € sur
place : 8 h à 9 h**

1er MAI 2022

**Tournoi Foot
pour les enfants
de 8 et 9 ans**

**Repas
convivial
sur inscription**

**Gâteaux Tourtous
Grillades
Buvette
Frites**

06 24 78 38 34



**BIMBOUM
BADABOUM**

Marché de Printemps

Notre traditionnel Marché de Printemps a lieu tous les premiers dimanches du mois de mai. Cette année, il aura donc lieu le dimanche 1er mai.

Après deux ans sans festivité à cause de la Covid, nous espérons redémarrer cette fête sous les meilleurs auspices !

Toutes les associations de la commune participent : Les Vigoureux, l'Association des Parents d'Elèves, le Comité de jumelage St Hilaire Peyroux-Favars/Schopfloch, le Cyno Club, les chasseurs, le foyer, le Clud de Foot Favars-St Mexant, son école de foot et les élus de la commune.

Le repas convivial se déroulera dans la grande salle multi-activités au prix de 17 € pour les adultes et 8 € pour les enfants, inscriptions au 06 24 78 38 34.

Le programme de la journée :

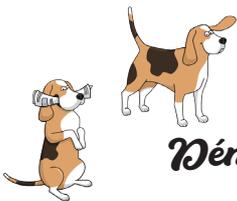


Vide-greniers : 10 € les 4 m.

- Réservation et renseignements au 06 72 42 08 27
ou par mail : marie.jancenel@orange.fr

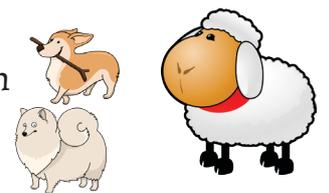
Randonnée balisée de 13,5 km autour de favars :

- Départ libre et inscription sur place (3 €) entre 8 h 00 et 9 h 00.
- Un ravitaillement sera organisé sur le parcours.

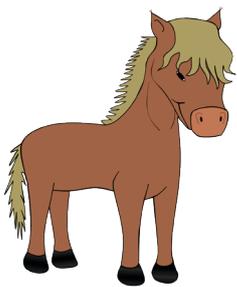


Démonstration de chiens de troupeaux de 9 h 30 à 17 h

Démonstration de dressage de chiens de 10 h 30 à 11 h 30



Tournoi de foot à 4 pour les enfants de 8 et 9 ans sur le terrain multi-sports, à partir de 10 h : ouvert gratuitement à tous les enfants de cette tranche d'âge.



Manège de poneys dans le parc

Ferme pédagogique sur la journée

Balade en Harleys avec l'association Wind and Fire

Exposition de tableaux

Auteurs locaux qui vous présenteront leurs livres

Château gonflable



Animation musicale sur la journée avec **Bim Boom Badaboom**,

Stands de commerçants et artisans,

Grande buvette au centre de la place,

Vente de tourtous et pâtisseries par les Vigoureux

Grillades - frites par l'APE de Favars.

Nouveauté cette année : mise en place de tickets pour tous les stands des associations et la buvette.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



Journée de l'environnement



Favars Journée de l'environnement 18 juin 2022

Préserver notre cadre de vie, agir activement pour demain, identifier les actions publiques, souligner le rôle important que nous avons toutes et tous dans la préservation de notre environnement est essentiel.

Samedi 18 juin, l'équipe municipale de Favars organise une journée d'ateliers, de conférences et d'animations sur ce sujet. De 10 h à 17 h, petits et grands pourront accéder à divers stands d'informations pour connaître les modalités de tri alimentaire, le compostage, la collecte et la valorisation des déchets avec Tulle

Agglo, la rénovation de l'habitat avec le CPIE, avoir des réponses sur les aides habitat pour la rénovation énergétique avec SOLIHA, découvrir les possibilités d'énergies renouvelables offertes par la Centrale Villageoise Energie Cœur de Corrèze.

L'amicale des Jardiniers du Puy-Mezier sera également présente pour échanger autour des pratiques culturelles.

Vous pourrez participer à des conférences qui jalonnent toute cette journée : sur la gestion d'une forêt pour garantir une gestion durable, conseiller les propriétaires forestiers, se regrouper afin d'agir efficacement, encourager une valorisation variée mais aussi la présentation par les élèves du lycée agricole de Voutezac du futur aménagement du terrain communal à l'entrée du bourg. Le syndicat des eaux du Maumont nous expliquera le parcours que fait l'eau de sa source à son arrivée dans nos robinets.



Côté animations, des ateliers auront lieu durant tout l'évènement : réparation de vélos, de petits électroménagers... ; exposition des photos du concours que nous lançons et dont vous trouverez le règlement ci-dessous ; la présence de l'association « Les Croqueurs de Pommes » afin de promouvoir des anciennes variétés fruitières ; démonstration de greffage ; des petits jeux autour de la faune et la flore, du rôle des abeilles et du fonctionnement des ruches. Une balade « botanique » autour de Favars sera également proposée dès 10 h.

Le « clou du spectacle » sera la représentation d'une pièce de théâtre jouée à 17 h par les petits et grands enfants du club théâtre du foyer de Favars.

Règlement du concours de Photos 2022 organisé par la Mairie dans le cadre de la Journée de l'Environnement du 18 Juin 2022

Article 1 : Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement. Le non-respect de celui-ci entraîne l'élimination du participant.

Le thème imposé est « Photos de paysage de notre commune au format libre ».

Les photos devront impérativement respecter le thème imposé par le Jury.

Article 2 : Le concours est ouvert à toute personne intéressée de moins de 15 ans.

La participation au concours est entièrement gratuite.

Article 3 : Les photos sont à adresser à la Mairie **avant le 11 juin 2022** : par courriel : mairie-favars@wanadoo.fr en mentionnant l'objet : «CONCOURS DE PHOTOS» ou par courrier : Mairie de Favars, Concours de photos, 1 Place Jean-Bertin 19330 Favars.

Article 4 : Les candidats, par leur participation au concours, acceptent l'exposition de leur(s) photos(s) mentionnant leur âge, leur nom et prénom ou la mention « anonyme » durant l'exposition à la salle des fêtes le 18 juin 2022.

Article 5 : Chaque photo sera identifiée par un numéro. Une urne sera mise à disposition sur toute la journée du 18 juin 2022 afin que tous ceux qui le souhaitent puissent voter.

Le décompte sera assuré par les membres de la Commission Communication de la commune de Favars. Les délibérations restent secrètes et les décisions sont sans appel.

Article 6 : Les lauréats se verront offrir un prix (carte cadeau Chantepage) qui sera remis le samedi 18 juin.

Les lauréats qui ne pourront être présents à la remise des prix devront retirer leur lot en mairie, munis d'une pièce d'identité, dans les deux mois suivants la remise.

Atelier numérique

Notre partenariat avec les bains douches numériques de Tulle, débuté en février 2022, proposant un atelier numérique sur

l'usage des outils informatiques est une réussite.

Afin de compléter cette offre, la municipalité de Favars, en collaboration avec le département, vous propose un nouveau créneau pour ces ateliers gratuits le 3ème jeudi du mois, de 10 h à 12 h à compter du mois de juin jusqu'en décembre 2022 (sauf en août).

Les inscriptions sont ouvertes à la mairie ou par téléphone au 05 55 29 31 84.





Travaux de l'école

Depuis le lundi 28 mars, les enfants de l'école prennent leur déjeuner dans la nouvelle salle de restauration.

Cette première phase de travaux s'est terminée en respectant le planning prévisionnel grâce à des entreprises sérieuses et une maîtrise d'œuvre présente et efficace.

Les employés communaux prennent leurs marques dans ce nouveau lieu de travail qui passe de 18 à plus de 60 m². Les enfants bénéficient d'un lieu

agréable et lumineux pour prendre leur repas.

La deuxième phase de travaux concernera la création d'une garderie, de sanitaires et la réhabilitation du préau (en cours). Les enfants pourront l'utiliser à partir de la rentrée de septembre 2022.



Jeunes Citoyens

acteur de la vie citoyenne, avec comme devoir celui de voter.

Les élus de Favars ont souhaité donner un cachet particulier à la remise des cartes d'électeurs aux jeunes qui sont désormais inscrits sur les listes électorales de la commune.

Au cours de cet événement, qui s'est déroulé dans la salle du Conseil Municipal, le maire et le 1er Adjoint accompagnés de conseillers de la commune, ont procédé à la remise du "Livret Citoyen" et de la carte électorale aux jeunes gens présents.

Cela a été l'occasion d'insister sur la dimension citoyenne qu'est le vote permettant d'avoir entre les mains une arme... de décision massive.

A 18 ans, majeur et citoyen à part entière !

A l'âge de 18 ans, chaque jeune devient majeur, ce qui signifie qu'il devient pleinement citoyen, avec des droits, mais aussi des devoirs envers la société dans laquelle il évolue. Passer le cap de la majorité, c'est aussi devenir

Solidarité Ukraine

La Mairie de Favars a organisé un concert dans l'église en solidarité avec le peuple Ukrainien avec la participation bénévole des chanteurs de la Chorale des « Couacs Mélodieux ».

Près de 1 000 € ont été récoltés grâce à la générosité des spectateurs et des chanteurs de la chorale mais aussi des habitants de la commune qui ont apporté leur don directement à la Mairie. Cette somme sera versée à la Croix Rouge de la Corrèze pour l'Ukraine. Si vous le souhaitez, vous pouvez encore nous faire parvenir votre don.

Merci à vous toutes et tous !



Voyage en Allemagne du 14 au 18 juillet 2022



Le Comité de jumelage vous propose de participer au prochain voyage à Schopfloch, ville jumelée avec Favars et St-Hilaire Peyroux, afin de fêter le 12ème anniversaire de ce jumelage. Au programme :

- **14 juillet** : départ le matin à 6 h de la place de la Mairie de Favars, arrivée à Schopfloch en début de soirée et installation dans les familles d'accueil,

- **15 juillet** : visite de l'entreprise Heibi (fabrication de produits métalliques). Visite du cimetière juif de Schopfloch. Randonnée pédestre sur le Hesselberg (la colline des Franconiens) si beau temps ou visite de la ville médiévale de Schwäbisch Hall.

Dîner offert par le Cercle d'Amitiés Franco-Allemand.

- **16 juillet** : excursion pour Fränkisches Seenland (lacs franconiens). Visite de l'île aux oiseaux à Altmühlsee. Fête du 12ème anniversaire du Jumelage à la salle des sports. Dîner offert par la Mairie de Schopfloch avec la participation du groupe folklorique de Favars.

- **17 juillet** : journée à Dinkelsbühl - festival de la Kinderzeche (la Fête des Enfants) : défilé, reddition de la ville aux troupes suédoises, fête foraine, découverte de la cité médiévale ...

- **18 juillet** : départ à 6 h de Schopfloch et arrivée à Favars en début de soirée.

Participation financière (le Comité prend en

charge une partie importante des frais) :

Participation aux frais de car aller et retour : 40 € par personne et 20€ par enfant de moins de 16 ans + 10€ d'adhésion au Comité pour les nouveaux adhérents à verser au moment de l'inscription.

Sont compris dans le prix : le voyage aller-retour en car (organisé par le Comité de jumelage), les 4 nuits à Schopfloch dans des familles d'accueil avec petit déjeuner et dîner selon le programme, les déplacements sur place en car. Ne sont pas compris dans le prix : le déjeuner du 14 juillet (pique-nique ou restaurant sur l'aire d'autoroute), le cadeau pour votre famille d'accueil.

Renseignements auprès de Jeanine Manière (06.27.06.64.76) ou de Christian Delpy (06.47.34.60.09).

Fête du foyer

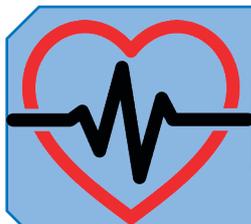
SAMEDI 11 JUIN À 20 H 30
à la salle multi-activités de Favars.

Ce sera l'occasion de découvrir la nouvelle création des enfants du club de théâtre sur le thème de l'environnement et d'apprécier nos danseurs du groupe folklorique.

La soirée se terminera autour d'un verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Entrée : 5 €



Remerciements

La municipalité de Favars tient à remercier chaleureusement Madame Marie-Jo Leyrat et ses enfants pour le don d'un appareil de réanimation cardiovasculaire qui sera installé prochainement dans une de nos installations communales.